

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Ville de Prévost | 75040 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Catherine Nadeau-Jobin, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Prévost pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature \_\_\_\_\_ Date 27 mai 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	26
Situation financière par organismes	27
Charges par objets	28
Excédent (déficit) accumulé	29
Avantages sociaux futurs	33

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	40
Analyse des charges consolidées	52

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Prévost,

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Prévost (ci-après « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Nous n'avons pas été en mesure d'auditer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou l'absence d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, car la documentation de la Ville était insuffisante. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour ce qui concerne les passifs, l'excédent accumulé, l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et le flux de trésorerie de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Cette situation nous a donc conduit à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Observations - Informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière de la Ville et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

DCA, Comptable professionnel agréé, Inc.

Par Simon Bellehumeur, CPA auditeur

Saint-Paul-de-Joliette, le 27 mai 2024

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	20 191 173	20 202 457	18 489 905
Compensations tenant lieu de taxes	2	220 192	257 978	228 032
Quotes-parts	3		26 420	37 402
Transferts	4	1 100 558	2 580 325	3 756 238
Services rendus	5	477 614	832 736	599 388
Imposition de droits	6	1 685 455	1 927 480	2 297 850
Amendes et pénalités	7	62 000	61 094	58 876
Revenus de placements de portefeuille	8	30 000	251 130	96 889
Autres revenus d'intérêts	9	120 000	161 096	166 152
Autres revenus	10	1 024	456 445	106 628
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	23 888 016	26 757 161	25 837 360
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	3 359 896	3 623 905	3 542 333
Sécurité publique	15	3 812 565	4 049 592	3 794 054
Transport	16	4 985 286	8 099 903	7 370 544
Hygiène du milieu	17	4 382 951	5 922 779	5 642 724
Santé et bien-être	18	15 000	34 419	13 343
Aménagement, urbanisme et développement	19	833 184	801 939	723 546
Loisirs et culture	20	3 132 779	3 627 934	3 272 670
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 147 626	1 182 363	796 168
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	21 669 287	27 342 834	25 155 382
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	2 218 729	(585 673)	681 978
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		62 853 157	62 171 179
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		62 853 157	62 171 179
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		62 267 484	62 853 157

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 945 562	1 669 708
Débiteurs (note 5)	2	9 707 970	9 851 671
Prêts (note 6)	3	35 977	
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	17 689 509	11 521 379
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		22 450
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	6 487 014	3 276 774
Revenus reportés (note 11)	12	1 632 689	661 439
Dette à long terme (note 12)	13	45 611 835	34 336 218
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	53 731 538	38 296 881
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(36 042 029)	(26 775 502)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	98 137 159	89 499 723
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	135 093	98 263
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	37 261	30 673
	23	98 309 513	89 628 659
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	62 267 484	62 853 157
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	62 267 484	62 853 157
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	62 267 484	62 853 157

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	2 218 729	(585 673)	681 978
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)	13 670 902)	7 605 638)
Produit de cession	3		49 109	20 237
Amortissement	4		5 028 280	4 845 728
(Gain) perte sur cession	5		(43 923)	99 589
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(8 637 436)	(2 640 084)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(36 830)	74 934
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(6 588)	(8 625)
	13		(43 418)	66 309
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	2 218 729	(9 266 527)	(1 891 797)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(26 775 502)	(24 883 705)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(26 775 502)	(24 883 705)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(36 042 029)	(26 775 502)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(585 673)	681 978
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	5 028 280	4 845 728
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	3.1	(43 923)	99 588
	4	4 398 684	5 627 294
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	143 701	(1 144 275)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	3 210 240	936 828
Revenus reportés	8	971 250	59 335
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(36 830)	74 934
Autres actifs non financiers	12	(6 588)	(8 625)
	13	8 680 457	5 545 491
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(13 670 902)	(7 605 638)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	49 109	20 238
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	( )	( )
	18	(13 621 793)	(7 585 400)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(35 977)	( )
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23	(35 977)	
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	20 228 000	9 626 671
Remboursement de la dette à long terme	25	(8 766 667)	(6 684 109)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(22 450)	(237 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(185 716)	(46 096)
Autres			
▪	28.1		
	29	11 253 167	2 659 466
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	30	6 275 854	619 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	1 669 708	1 050 151
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	1 669 708	1 050 151
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	7 945 562	1 669 708

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Prévost est un organisme municipal organisé et existant en vertu de la Loi sur les cités et villes du Québec. Les villes de Lesage, Prévost et Shawbridge se sont regroupées afin de se constituer en la Ville de Prévost en 1973.

La Ville est dirigée par un conseil et elle est responsable des activités municipales à caractère local.

#### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

##### A) Périmètre comptable et partenariats

Le périmètre comptable de la Ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. La Ville participe aux deux partenariats suivants : la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord et la Régie intermunicipale de l'aréna de la Rivière-du-Nord.

Les comptes de la Ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes de la Ville et combinés ligne par ligne et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord est de 10,24 % et le taux de participation cumulatif dans la situation financière est de 10,24 %.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie intermunicipale de l'aréna de la Rivière-du-Nord est de 13,39 % et le taux de participation cumulatif dans la situation financière est de 13,39 %.

La Ville ne contrôle aucun organisme consistant en une entreprise municipale et ne participe à aucun partenariat de type commercial.

##### a) Périmètre comptable

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**b) Partenariats**

S.O.

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville de Prévost et des organismes contrôlés, s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels, des obligations et droits contractuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction. Les estimations comprennent la provision pour créances douteuses ainsi que la durée de vie utile des immobilisations.

**C) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

**D) Passifs**

**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état consolidé de la situation financière.

**Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du fonds Parcs, terrains de jeux et espaces naturels sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues.

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

#### **E) Actifs non financiers**

##### **Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures	15, 20, 25, 30 et 40 ans
Bâtiments	15, 20, 30 et 40 ans
Véhicules	10 et 20 ans
Machinerie, outillage et équipement	5, 10, 20 et 30 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

##### **Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

##### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**F) Revenus**

**Revenus de transferts**

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**Revenus autres que les revenus de transfert**

Les revenus autres que les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le Régime volontaire d'épargne retraite (RVER) offert par la Ville sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement de l'exercice courant et des services antérieurs, dont la comptabilisation est exercée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
  - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Éléments présentés à l'encontre des DCTP:
  - pour le financement des activités de fonctionnement: au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme.

### I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes, des mutations, des amendes et pénalités ainsi que des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-value.

La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouverts.

### J) Autres éléments

#### Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

### 3. Modification de méthodes comptables

#### **Adoption initiale — Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041 et SP 1201)**

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille* et SP 1201 - *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Ville portent principalement sur son ou ses emprunts temporaires, ses prêts et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats en découlant.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

L'adoption de cette norme a eu aucune incidence financière sur les états financiers de la Ville, mis à part la présentation d'informations supplémentaires dans les notes complémentaires.

#### **Adoption initiale — Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)**

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville,

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	7 945 562	1 669 708
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	7 945 562	1 669 708
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	6	7 945 562	1 669 708
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	4 902 294	1 669 708
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	5 858 900	3 553 200

**Note****5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 238 547	1 481 455
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	6 209 168	5 279 231
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 702 831	2 545 083
Organismes municipaux	13	47 524	67 619
Autres			
▪ Mutations	14.1	458 824	382 415
▪ Autres	14.2	51 076	95 868
	15	9 707 970	9 851 671
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	4 435 171	3 890 001
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	4 435 171	3 890 001
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	18 565	17 800
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 510 790	3 681 826
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	549 428	208 175
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	783 178	42 500
Ministère de la Culture et des Communications	25	93 447	96 727
Autres ministères/organismes	26	1 272 325	1 250 003
	27	6 209 168	5 279 231

**Note**

Les versements estimatifs des montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

2024 : 262 221 \$

2025 : 267 812 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

2026 : 273 580 \$  
 2027 : 279 529 \$  
 2028 : 285 668 \$  
 2029 et plus : 3 066 361 \$

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme ont des taux d'intérêts variant entre 1,67% à 4,48% et viennent à échéance entre 2030 et 2042.

Les montants présentés aux lignes Gouvernement du Québec et ses entreprises et Gouvernement du Canada et ses entreprises comprennent un montant de 3 473 473 \$ attribuable à des instruments financiers.

## 6. Prêts

	2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	
Prêts à un fonds d'investissement	29	
Autres		
▪ Installations sceptiques - LCV article 25.1	30.1	35 977
	31	35 977
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	

### Note

L'échéance du prêt est prévu en 2024.

Le prêt a été consenti sans intérêts en fonction de l'article 25.1 de la Loi sur les Cités et Villes.

## 7. Placements de portefeuille

	2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
	35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37	

### Note

## 8. Autres actifs financiers

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

### Note

## 9. Emprunts temporaires

La Ville de Prévost dispose d'une marge de crédit pour ses besoins de fonctionnement d'un montant autorisé de 5 000 000\$, au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, la marge n'était pas utilisée.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	3 618 885	1 568 564
Salaires et avantages sociaux	42	926 964	651 328
Dépôts et retenues de garantie	43	1 570 166	834 024
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Intérêts courus	45.1	310 141	158 053
▪ Organismes contrôlés	45.2	60 858	64 805
	46	6 487 014	3 276 774

**Note**

Le montant présenté à la ligne Salaires et avantages sociaux comprend un montant de 795 001 \$ attribuable à des instruments financiers.

**11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	114 609	129 736
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ PAFFSR	52.1	235 703	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	769 371	287 641
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57	412 002	178 262
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres	60.1	1 311	
▪ Organismes contrôlés	60.2	99 693	65 800
	61	1 632 689	661 439

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	5,40	2024	2063	62	46 052 064	34 590 731
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	46 052 064	34 590 731
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 440 229)	( 254 513)
					72	45 611 835	34 336 218

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		2 896 900			2 896 900
2025	74		2 871 900			2 871 900
2026	75		2 723 400			2 723 400
2027	76		2 740 900			2 740 900
2028	77		2 646 300			2 646 300
2029 et plus	78		32 172 664			32 172 664
	79		46 052 064			46 052 064
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	( )
	81		46 052 064			46 052 064

**Note**

Les remboursements de capital sont composés des remboursements annuels sans considération des refinancements de dette à long terme.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	290 044
Régimes de retraite des élus municipaux	89	41 312
	90	331 356
		266 959
		37 352
		304 311

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	( ) ( )
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	31 464 194	421 424	(154 878)	32 040 496
Eaux usées	103	24 178 869	76 569	154 878	24 100 560
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	52 811 793	3 877 350		56 689 143
Autres					
▪ Parcs et autres	105.1	12 017 118	534 725		12 551 843
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	7 600 778	332 714		7 933 492
Améliorations locatives	108	69 606			69 606
Véhicules	109	3 125 863	970 554	58 319	4 038 098
Ameublement et équipement de bureau	110	910 242	86 998	62	997 178
Machinerie, outillage et équipement divers	111	2 114 276	1 002 080	109 889	3 006 467
Terrains	112	4 203 142	6 383 226	982	10 585 386
Autres	113				
	114	138 495 881	13 685 640	169 252	152 012 269
Immobilisations en cours	115	14 738	(14 738)		
	116	138 510 619	13 670 902	169 252	152 012 269
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	9 954 814	903 129		10 857 943
Eaux usées	118	7 867 808	612 924		8 480 732
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	20 369 109	2 164 610		22 533 719
Autres					
▪ Parcs et autres	120.1	4 977 952	437 411		5 415 363
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	2 839 715	235 688		3 075 403
Améliorations locatives	123	9 280			9 280
Véhicules	124	1 324 910	346 089	55 755	1 615 244
Ameublement et équipement de bureau	125	574 021	108 401	55	682 367
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 093 287	220 028	108 256	1 205 059
Autres	127				
	128	49 010 896	5 028 280	164 066	53 875 110
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	89 499 723			98 137 159
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	( )	( )	( )	( )
Valeur comptable nette	132				

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Assurances et autres	144.1	15 075
Autres		
▪ Organismes contrôlés	145.1	22 186
	146	37 261
		30 673

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu de divers contrats. Les obligations contractuelles totalisent 6 148 277 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices :

2024 : 2 939 061 \$  
 2025 : 2 574 815 \$  
 2026 : 533 831 \$  
 2027 : 100 570 \$  
 2028 : - \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

De plus, au 31 décembre 2023, les engagements de la Ville à l'égard des activités d'investissement se chiffrent à 2 004 555 \$.

**20. Droits contractuels**

**Programmes de subvention**

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernement du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme maximale de 6 231 017 \$ à la Ville pour des travaux admissibles ayant une échéance du 31 décembre 2024. La Ville doit également investir 4 171 375 \$ dans ces travaux de 2019 à 2023. À la date des états financiers, 6 231 017 \$ a été comptabilisé à titre de revenu.

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>			
▪	147.1		
	148		
<b>Dettes à long terme</b>			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

**B) Auto-assurance**

En 2010, la Ville a mis fin à son programme d'assurance-groupe avec ses assureurs. À cet effet, elle a reçu de son assureur pour terminaison une somme de 52 000 \$ afin de continuer elle-même le programme d'assurance. Cette somme a été comptabilisée dans les excédents affectés afin de pourvoir aux prestations futures d'assurance courte durée des employés.

Le solde de l'excédent affecté au 31 décembre 2023 est de 14 441\$ (9 491 \$ en 2022).

**C) Poursuites**

S.O.

**D) Autres**

S.O.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

#### 24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et du budget adopté par les organismes contrôlés, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

#### 25. Instruments financiers

##### Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes, des mutations, des amendes et pénalités et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme), aux prêts et aux autres actifs financiers.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2023.

##### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

##### *Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Il n'y a aucune concentration de risque sur les débiteurs et aucune provision pour créances douteuses au 31 décembre 2023.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

### *Prêts*

Le solde du prêt, déduction faite de la provision pour moins-value, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. La Ville estime que la concentration de risque de crédit relative au prêt est limitée au prêt émis. À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte. Le prêt est émis conformément à l'article 25.1 de la Loi sur les Cités et Villes. La Ville estime qu'il n'y a aucune provision pour moins-value à comptabiliser sur ce prêt.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations. Au 31 décembre 2023, cinq fournisseurs représentent 42% de l'ensemble des créiteurs et charges à payer.

Les flux de trésorerie en lien avec la dette à long terme et leurs versement prévus pour les prochains exercices sont présentés à la note 12 du rapport financier et ceux en lien avec les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme et leurs versements prévus pour les prochains exercices sont présentés à la note 5 du rapport financier.

### **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

### **Risque de taux d'intérêt**

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver son prêt jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts temporaires et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque. Au cours de l'exercice, la Ville a modifié son exposition au risque de taux d'intérêt suite au renouvellement de deux dettes à taux fixe et l'émission de deux nouvelles dettes à taux fixe.

Les taux d'intérêt sur l'ensemble de la dette sont fixes et présentés à la note 12 du rapport financier.

Les taux d'intérêt sur les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme sont fixes et présentés à la note 5 du rapport financier.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
<b>Fonctionnement</b>						
Taxes	1	18 489 905	20 191 173	20 202 457		20 202 457
Compensations tenant lieu de taxes	2	228 032	220 192	257 978		257 978
Quotes-parts	3				425 509	26 149
Transferts	4	1 155 421	1 096 820	1 276 055	4 921	1 280 976
Services rendus	5	492 928	362 845	714 685	118 051	832 736
Imposition de droits	6	2 297 850	1 686 455	1 927 480		1 927 480
Amendes et pénalités	7	58 876	62 000	61 094		61 094
Revenus de placements de portefeuille	8	96 889	30 000	251 130		251 130
Autres revenus d'intérêts	9	166 152	120 000	161 096		161 096
Autres revenus	10	(6 011)		161 697	45 198	206 895
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	22 980 042	23 769 485	25 013 672	593 679	25 207 991
<b>Investissement</b>						
Taxes	13					
Quotes-parts	14				271	271
Transferts	15	2 593 492		1 299 349		1 299 349
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17			3 921		3 921
Autres	18	100 087		245 629		245 629
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	2 693 579		1 548 899	271	1 549 170
	22	25 673 621	23 769 485	26 562 571	593 950	26 757 161
<b>Charges</b>						
Administration générale	23	3 393 205	3 307 041	3 472 832	97 930	3 623 905
Sécurité publique	24	3 644 946	3 812 565	3 869 138	180 454	4 049 592
Transport	25	4 712 932	4 985 286	5 320 179	2 779 724	8 099 903
Hygiène du milieu	26	4 050 772	4 382 951	4 332 682	1 590 097	5 922 779
Santé et bien-être	27	13 343	15 000	34 419		34 419
Aménagement, urbanisme et développement	28	703 398	833 184	783 170	18 769	801 939
Loisirs et culture	29	3 010 293	3 136 198	3 332 304	266 134	3 627 934
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	723 608	1 074 540	1 110 386		1 182 363
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	4 751 497		4 933 108	4 933 108	
	34	25 003 994	21 546 765	27 188 218	553 976	27 342 834
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	669 627	2 222 720	(625 647)	39 974	(585 673)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisations 2023</u>		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
					Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	669 627	2 222 720	(625 647)	39 974	(585 673)
Moins : revenus d'investissement	2 (	2 693 579)	)	1 548 899)	271)	1 549 170)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(2 023 952)	2 222 720	(2 174 546)	39 703	(2 134 843)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>						
Amortissement	4	4 751 497		4 933 108	95 172	5 028 280
Produit de cession	5	20 237		8 141	40 968	49 109
(Gain) perte sur cession	6	99 588		(3 944)	(39 979)	(43 923)
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	4 871 322		4 937 305	96 161	5 033 466
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	555 954		777 410		777 410
Remboursement de la dette à long terme	17 (	2 470 410)	2 448 400)	2 507 912)	172 666)	2 680 578)
	18	(1 914 456)	(2 448 400)	(1 730 502)	(172 666)	(1 903 168)
<b>Affectations</b>						
Activités d'investissement	19 (	431 033)	250 000)	107 304)	13 819)	121 123)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	63 468		155 948		155 948
Excédent de fonctionnement affecté	21	627 754	756 680	820 775	40 746	861 521
Réserves financières et fonds réservés	22	128 283	(281 000)	(196 248)		(196 248)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(31 527)		(169 537)		(169 537)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	356 945	225 680	503 634	26 927	530 561
	26	3 313 811	(2 222 720)	3 710 437	(49 578)	3 660 859
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	1 289 859		1 535 891	(9 875)	1 526 016

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		Total consolidé <sup>1</sup>
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats		
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 693 579	1 548 899	271	1 549 170
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	104 035)(	6 074 594)(	)	6 074 594)
Sécurité publique	3 (	184 987)(	353 256)(	)	353 256)
Transport	4 (	5 133 391)(	6 080 468)(	)	6 080 468)
Hygiène du milieu	5 (	1 811 446)(	710 005)(	)	710 005)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	60 003)(	)	)	)
Loisirs et culture	8 (	304 300)(	438 489)(	14 090)(	452 579)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)	)
	11 (	7 598 162)(	13 656 812)(	14 090)(	13 670 902)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	)	)	)	)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	)	35 977)(	)	35 977)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	4 465 367	12 895 894		12 895 894
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	431 033	107 304	13 819	121 123
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	26 056			
Excédent de fonctionnement affecté	17	34 878			
Réserves financières et fonds réservés	18	430 468	538 313		538 313
	19	922 435	645 617	13 819	659 436
	20	(2 210 360)	(151 278)	(271)	(151 549)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	483 219	1 397 621		1 397 621

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 474 210	7 822 352	123 210	7 945 562
Débiteurs (note 5)	2	9 823 825	9 650 243	57 727	9 707 970
Prêts (note 6)	3		35 977		35 977
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	11 298 035	17 508 572	180 937	17 689 509
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 211 969	6 426 156	60 858	6 487 014
Revenus reportés (note 11)	12	595 639	1 532 996	99 693	1 632 689
Dettes à long terme (note 12)	13	31 951 630	43 395 040	2 216 795	45 611 835
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	35 759 238	51 354 192	2 377 346	53 731 538
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(24 461 203)	(33 845 620)	(2 196 409)	(36 042 029)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	86 407 902	95 127 409	3 009 750	98 137 159
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	97 453	134 181	912	135 093
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	12 539	15 075	22 186	37 261
	23	86 517 894	95 276 665	3 032 848	98 309 513
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	3 250 780	3 657 724	29 727	3 687 451
Excédent de fonctionnement affecté	25	951 995	979 220	24 727	1 003 947
Réserves financières et fonds réservés	26	1 995 390	1 811 098		1 811 098
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 657 576 ) (	1 204 663 ) (	4 223 ) (	1 208 886)
Financement des investissements en cours	28	(1 822 128)	(457 283)		(457 283)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	58 338 230	56 644 949	786 208	57 431 157
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	62 056 691	61 431 045	836 439	62 267 484
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	6 164 680	6 280 459	6 444 112	5 863 811
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 317 964	1 221 742	1 250 997	1 158 245
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	38 000	27 021	27 021	(20 872)
Autres biens et services	8	11 606 863	12 232 784	12 408 209	11 491 530
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	947 650	969 575	1 041 552	703 299
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	100 190	123 078	123 078	81 037
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	26 700	17 733	17 733	11 832
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 242 218	1 266 245	885 377	892 679
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	15 000	34 419	34 419	
Autres	18	74 500	78 314	78 314	97 660
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19		4 933 108	5 028 282	4 845 728
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
Créances douteuses	21.1		983	983	1 647
Réclamations	21.2	13 000	2 757	2 757	28 786
	22	21 546 765	27 188 218	27 342 834	25 155 382

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	3 687 451	3 350 656
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 003 947	957 195
Réserves financières et fonds réservés	3	1 811 098	1 995 390
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	1 208 886)(	662 720)
Financement des investissements en cours	5	(457 283)	(1 822 128)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	57 431 157	59 034 764
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	62 267 484	62 853 157
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	3 657 724	3 250 780
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	29 727	99 876
	11	3 687 451	3 350 656
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	12.1	848 000	756 682
▪ Fins de prévoyance	12.2	29 048	29 048
▪ Assurance indemnité	12.3	14 441	9 491
▪ Projet Place de la Gare	12.4	17 637	17 636
▪ Projets novateurs - Matières résiduelles	12.5	3 746	14 138
▪ Situations d'urgence	12.6	66 348	125 000
	13	979 220	951 995
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Régie du parc RDN	14.1	24 727	5 200
	15	24 727	5 200
	16	1 003 947	957 195

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Aqueduc / Égoûts	17.1	586 759
▪ Promoteurs - Frais de gestion	17.2	175 157
▪ Entretien - Bâtiments municipaux	17.3	110 907
▪ Réserve environnementale - Matières résiduelles	17.4	116 514
	18	989 337
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	431 424
Organismes contrôlés et partenariats	22	639 134
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	261 186
Organismes contrôlés et partenariats	26	444 914
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	100 000
Autres		
▪ Règlement 779 - Redevances produits	30.1	29 151
	31	821 761
	32	1 811 098
		1 995 390

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres	44.1 (	)(
▪	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres	50.1 (	)(
▪	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	267 482)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres	56.1 (	542 461)(
Dettes de fonctionnement	56.2 (	641 370)(
Dépenses à financer	57 (	1 451 313)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	242 427
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	71 969
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	242 427
	64 (	1 208 886)(
		71 969
		662 720)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 1 587 350	1 017 182
Investissements à financer	66 ( 2 044 633)(	2 839 310)
	67 (457 283)	(1 822 128)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 98 137 159	89 499 723
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70 35 977	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 98 173 136	89 499 723
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 98 173 136	89 499 723
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	76 ( 45 611 835)(	34 336 218)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 ( 440 229)(	254 513)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 4 495 920	3 890 001
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79 814 165	245 758
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 ( 40 741 979)(	30 454 972)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ( )	9 987)
	83 ( 40 741 979)(	30 464 959)
	84 57 431 157	59 034 764

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

		2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	(	)(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	(	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(	)(
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	(	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(	)(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	(	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	( ) ( )	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 \_\_\_\_\_ 1

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville offre un REER collectif : les contributions de l'employeur sont de 7 % du salaire des employés syndiqués et de 7 % du salaire des employés cadres à l'exception des employés temporaires, saisonniers ou à temps partiel. Les employés saisonniers réguliers ayant 3 ans d'ancienneté et cumulant 12 mois de service à titre de saisonnier sont admissibles au REER collectif s'ils se prévalent de ce choix.

Le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) est un régime d'épargne-retraite collectif assujéti à la Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite et administré par un administrateur autorisé, qu'un employeur doit offrir à ses employés s'il n'offre pas déjà à l'ensemble de ses employés un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour lequel une retenue sur le salaire peut être effectuée, ou un régime de pension agréé. Puisqu'il ne comporte pas de volet à prestations déterminées, le RVER n'est pas assujéti au Règlement concernant le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire (chapitre R-15.1, r.2).

Un employeur n'est pas obligé de cotiser au RVER mis en place pour ses employés. Un organisme municipal qui le fait, applique le traitement comptable propre aux régimes de retraite à cotisations déterminées pour les cotisations qu'il verse. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné correspond aux cotisations payables pour cet exercice. Le RVER mis en place par la Ville est offert aux pompiers. La contribution du pompier au Régime volontaire d'épargne retraite est déterminée conformément à la Loi. La Ville contribue pour et au nom de chacun des pompiers un montant équivalent comme suit:

- 1 % du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018;
- 1,25% du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019;
- 1,50 % du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020;
- 1,75 % du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021;
- 1,75 % du salaire payé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022;

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les employés de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord participent à un régime volontaire d'épargne retraite où la cotisation de la Régie égale la cotisation de l'employé pour un maximum de 3 %.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	1 042	7 319
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	289 002	259 640
Autres régimes	115		
	116	290 044	266 959

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	5	5

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux participants se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Ces deux régimes sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	10 928	9 325
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	36 826	32 698
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	4 486	4 654
	121	41 312	37 352

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	15 995 108	16 043 921	16 043 921	14 803 551
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	557 185	486 968	486 968	429 193
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	16 552 293	16 530 889	16 530 889	15 232 744
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	940 430	917 776	917 776	825 894
Égout	13	238 470	255 283	255 283	228 113
Traitement des eaux usées	14	693 340	729 752	729 752	563 547
Matières résiduelles	15	1 233 935	1 238 122	1 238 122	1 053 350
Autres					
▪	16.1				641
Centres d'urgence 9-1-1	17	60 000	58 677	58 677	62 037
Service de la dette	18	448 705	450 180	450 180	468 963
Pouvoir général de taxation	19	24 000	21 778	21 778	51 991
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	3 638 880	3 671 568	3 671 568	3 254 536
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				2 625
	25				2 625
	26	3 638 880	3 671 568	3 671 568	3 257 161
	27	20 191 173	20 202 457	20 202 457	18 489 905

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	31 352	42 102	30 361
Cégeps et universités	32	1 925	1 982	1 787
Écoles primaires et secondaires	33	142 260	146 515	142 723
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	175 537	190 599	174 871
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	1 555	1 963	1 816
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	2 645	2 771	2 340
Taxes d'affaires	38			
	39	4 200	4 734	4 156
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40	40 455	62 645	49 005
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	40 455	62 645	49 005
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	220 192	257 978	228 032

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47	14 000	17 084	24 178
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			5 901
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	10 165	35 141	29 584
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	66 205	70 367	74 863
Traitement des eaux usées	64			42 935
Réseaux d'égout	65		4 007	4 007
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	165 000	223 337	191 708
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69		20 859	20 859
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72		26 633	19 880
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	12 400		
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	2 600	1 710	6 631
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	37 000	38 700	38 300
Autres	83	31 750	31 750	10 000
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	339 120	469 588	474 509
				448 974

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	848 774	848 774	1 831 828
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102	354 111	354 111	290 310
Traitement des eaux usées	103			266 771
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	96 464	96 464	204 583
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	1 299 349	1 299 349	2 593 492

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	540 000	588 768	588 768
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	217 700	217 699	217 699
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	757 700	806 467	806 467
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	1 096 820	2 575 404	2 580 325
				713 772
				3 756 238

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141			
Sécurité incendie	142	25 000	39 282	39 282
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	25 000	39 282	39 282
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	8 985	8 987	8 987
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	8 985	8 987	8 987
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
<b>Réseau d'électricité</b>	177			
	178	33 985	48 269	48 269
				63 936

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	179	1 500	3 523	3 523
Évaluation	180			
Autres	181	70 620	113 528	105 648
	182	72 120	117 051	105 648
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183			
Sécurité incendie	184	1 500	52 979	16 581
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	1 500	52 979	16 581
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190	800	1 000	4 832
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	800	1 000	4 832
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	1 000	14 225	14 225
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205		66 142	66 142
Autres	206	23 410	22 254	16 538
	207	24 410	102 621	16 538

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	14 000	49 854	49 854
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	14 000	49 854	49 854
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	164 700	224 730	342 781
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	13 830	67 140	67 140
Autres	219	37 500	51 041	51 041
	220	216 030	342 911	460 962
<b>Réseau d'électricité</b>	221			
	222	328 860	666 416	784 467
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	362 845	714 685	832 736
				599 388

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	86 455	113 572	77 589
Droits de mutation immobilière	225	1 600 000	1 813 908	2 220 261
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	1 686 455	1 927 480	2 297 850
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	62 000	61 094	58 876
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230	30 000	251 130	96 889
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	120 000	161 096	166 152
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		3 944	43 923
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			(91 628)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		72 586	72 586
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		323 484	323 484
Redevances réglementaires	240			
Autres	241		11 233	16 452
	242		411 247	456 445
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	575 350	664 203	24 482	688 685	688 685	491 093
Greffe et application de la loi	2	405 325	948 475	24 482	972 957	972 957	827 664
Gestion financière et administrative	3	951 200	558 276	24 483	582 759	635 902	970 267
Évaluation	4	278 096	278 096		278 096	278 096	329 666
Gestion du personnel	5	357 725	378 901		378 901	378 901	319 580
Autres							
▪ Communications	6.1	739 345	644 881	24 483	669 364	669 364	604 063
	7	3 307 041	3 472 832	97 930	3 570 762	3 623 905	3 542 333
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	2 301 988	2 360 666		2 360 666	2 360 666	2 263 849
Sécurité incendie	9	1 106 342	1 179 030	164 461	1 343 491	1 343 491	1 186 123
Sécurité civile	10	75 200	16 681		16 681	16 681	65 731
Autres	11	329 035	312 761	15 993	328 754	328 754	278 351
	12	3 812 565	3 869 138	180 454	4 049 592	4 049 592	3 794 054
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	2 760 520	3 186 697	2 693 918	5 880 615	5 880 615	5 212 382
Enlèvement de la neige	14	1 608 570	1 489 605		1 489 605	1 489 605	1 447 037
Éclairage des rues	15	127 735	115 266	26 989	142 255	142 255	134 936
Circulation et stationnement	16	107 875	148 025	58 817	206 842	206 842	213 679
Transport collectif							
Transport en commun	17	380 586	380 586		380 586	380 586	362 510
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	4 985 286	5 320 179	2 779 724	8 099 903	8 099 903	7 370 544

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	518 430	507 143	405 056	912 199	912 199	863 710
Réseau de distribution de l'eau potable	23	444 790	436 706	533 419	970 125	970 125	868 156
Traitement des eaux usées	24	693 530	562 917	228 562	791 479	791 479	928 118
Réseaux d'égout	25	238 450	248 877	387 547	636 424	636 424	576 849
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	441 000	435 800		435 800	435 800	438 433
Élimination	27	225 000	181 736		181 736	181 736	188 971
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	594 000	592 941		592 941	592 941	574 560
Tri et conditionnement	29	22 500	81 935		81 935	81 935	24 868
Matières organiques							
Collecte et transport	30	408 000	377 313		377 313	377 313	370 617
Traitement	31	165 000	141 883		141 883	141 883	126 587
Matériaux secs	32	91 746	124 800		124 800	124 800	70 494
Autres	33	1 000	12 957		12 957	12 957	985
Plan de gestion							
Autres	35		7 832		7 832	7 832	8 781
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37	539 505	619 842	35 513	655 355	655 355	601 595
Autres	38						
	39	4 382 951	4 332 682	1 590 097	5 922 779	5 922 779	5 642 724
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	40	15 000	34 419		34 419	34 419	13 343
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43	15 000	34 419		34 419	34 419	13 343

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	821 684	781 070	18 769	799 839	799 839	722 046
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	11 500	2 100		2 100	2 100	1 500
Tourisme	48						
Autres	49						
Autres	50						
	51	833 184	783 170	18 769	801 939	801 939	723 546
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	241 890	267 382		267 382	267 382	248 708
Patinoires intérieures et extérieures	53	525 598	493 850		493 850	459 517	449 976
Piscines, plages et ports de plaisance	54	55 750	61 562		61 562	61 562	49 071
Parcs et terrains de jeux	55	963 910	935 012	205 550	1 140 562	1 140 562	969 782
Parcs régionaux	56	14 831	18 492		18 492	82 321	85 223
Expositions et foires	57						
Autres	58	572 159	665 654	36 239	701 893	701 893	644 530
	59	2 374 138	2 441 952	241 789	2 683 741	2 713 237	2 447 290
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	481 205	650 497	10 780	661 277	661 277	604 836
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	280 855	239 855	13 565	253 420	253 420	220 544
	65	762 060	890 352	24 345	914 697	914 697	825 380
	66	3 136 198	3 332 304	266 134	3 598 438	3 627 934	3 272 670

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67						
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	958 840	998 770		998 770	1 063 638	698 843
Autres frais	69	89 000	93 883		93 883	100 992	85 493
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	26 700	17 733		17 733	17 733	11 832
	72	1 074 540	1 110 386		1 110 386	1 182 363	796 168
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74		4 933 108 (	4 933 108)			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

## **Autres renseignements**

Questionnaire	13
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023		2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	421 424	421 424	658 029
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			1 372
Conduites d'égout	4	76 569	76 569	1 014 279
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 579 177	3 579 177	4 526 133
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	298 173	298 173	200 532
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	353 005	353 005	390 844
Autres infrastructures	11	166 981	166 981	106 513
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	320 431	320 431	(36 235)
Édifices communautaires et récréatifs	14		12 283	
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	970 554	970 554	366 297
Ameublement et équipement de bureau	18	86 752	86 998	83 148
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 000 519	1 002 080	294 726
Terrains	20	6 383 227	6 383 227	
Autres	21			
	22	13 656 812	13 670 902	7 605 638

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	421 424	421 424	658 029
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			1 372
Conduites d'égout	4	76 569	76 569	1 014 279
Autres infrastructures	5	4 397 336	4 397 336	4 520 480
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			703 542
Autres immobilisations corporelles	11	8 761 483	8 775 573	707 936
	12	13 656 812	13 670 902	7 605 638

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	7 501 678	709 366	1 185 399	7 025 645
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	23 199 052	18 728 821	7 397 374	34 530 499
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	30 700 730	19 438 187	8 582 773	41 556 144
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 890 001	729 064	183 894	4 435 171
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 890 001	729 064	183 894	4 435 171
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14		60 749		60 749
	15	3 890 001	789 813	183 894	4 495 920
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 890 001	789 813	183 894	4 495 920
	19	34 590 731	20 228 000	8 766 667	46 052 064
Dette en cours de refinancement	20 (				)
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	34 590 731	20 228 000	8 766 667	46 052 064

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	43 824 300
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	2 044 633
Activités de fonctionnement à financer	3	641 370
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	4 435 171
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	1 519 901
Autres		
▪ Subvention	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	40 555 231
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	2 227 765
Endettement net à long terme	14	42 782 996
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	13 061
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	42 796 057
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	42 796 057
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	278 096	278 096	329 666
Autres	3	86 815	86 815	104 039
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5	542	542	542
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8	(2 580)	(2 580)	(2 524)
Transport collectif	9	187 604	187 604	218 000
Autres	10	192 982	192 982	144 510
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	76 746	100 773	69 488
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	26 314	26 314	23 679
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22	395 699	395 699	5 821
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>	24			
	25	1 242 218	1 266 245	885 377
				892 679

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023***Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1		
<b>Charges sociales</b>	2		
<b>Biens et services</b>	3	13 656 812	7 598 162
<b>Frais de financement</b>	4		
<b>Autres</b>	5		
	6	13 656 812	7 598 162

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	22,00	36,00	41 764,00	2 178 770	456 585	2 635 355
Professionnels	2						
Cols blancs	3	31,00	34,00	54 836,00	1 679 735	375 968	2 055 703
Cols bleus	4	26,00	39,00	52 580,00	1 389 889	229 372	1 619 261
Policiers	5						
Pompiers	6	15,00	15,00	11 375,00	560 756	67 323	628 079
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	94,00		160 555,00	5 809 150	1 129 248	6 938 398
Élus	9	7,00			471 309	92 494	563 803
	10	101,00			6 280 459	1 221 742	7 502 201

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	70 367	354 111			424 478
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	4 007				4 007
Autres	6	1 157 963	848 774	113 548	26 634	2 146 919
	7	1 232 337	1 202 885	113 548	26 634	2 575 404

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	146 994	103 998
	4	146 994	103 998
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	11 767	17 987
Sécurité civile	7		
Autres	8	1 949	15 479
	9	13 716	33 466
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	539 467	315 907
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	20 308	12 826
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	559 775	328 733
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	83 220	66 919
Réseau de distribution de l'eau potable	17	99 197	61 168
Traitement des eaux usées	18	41 234	35 638
Réseaux d'égout	19	95 862	61 273
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	319 513	224 998
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	43 980	25 855
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	17 312	6 558
Autres	38	9 096	
	39	70 388	32 413
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	1 110 386	723 608

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Paul Germain	1.1 Maire	101 253	18 182	22 957	
Michel Morin	1.2 Maire suppléant	33 953	9 129		
Joey Leckman	1.3 Conseiller	28 178	9 129		
Michèle Guay	1.4 Conseiller	29 260	9 129		
Pier-Luc Laurin	1.5 Conseiller	30 083	9 129		
Sara Dupras	1.6 Conseiller	27 708	9 129		
Pierre Daigneault	1.7 Conseiller	27 708	9 129		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 625 000 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	_____ \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	_____ \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	_____ \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	_____ \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	_____ \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	_____ \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	_____ \$
Ligne 9 : Autres charges	11	_____ \$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	_____ \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	_____ \$
Ligne 14 : Débiteurs	14	_____ \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	_____ \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	_____ \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	_____ \$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	_____ \$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	_____ \$
Ligne 24 : Libres	20	_____ \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	_____ \$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	_____ \$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	_____ \$
Constatés au cours de l'exercice	24	_____ \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	_____ \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 \_\_\_\_\_ 309 523 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ 48 394 \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ 233 740 \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 42 \_\_\_\_\_ \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

- Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

- Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 23172-11-19
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-11
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 1
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 1
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 747
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 398
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 2
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1        

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2        

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3        

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4        **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5        

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6        

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7        **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8        

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9        **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-10

Nom du signataire : Catherine Nadeau-Jobin

Fonction du signataire : Directrice générale adjointe Trésorière

Date de transmission au Ministère : 2024-06-13

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-13 08:35



# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	22 980 042	23 769 485	25 013 672	593 679	25 207 991
Investissement	2	2 693 579		1 548 899	271	1 549 170
	3	25 673 621	23 769 485	26 562 571	593 950	26 757 161
<b>Charges</b>	4	25 003 994	21 546 765	27 188 218	553 976	27 342 834
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	669 627	2 222 720	(625 647)	39 974	(585 673)
Moins : revenus d'investissement	6 (	2 693 579)(	)	1 548 899)(	271)(	1 549 170)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(2 023 952)	2 222 720	(2 174 546)	39 703	(2 134 843)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	4 751 497		4 933 108	95 172	5 028 280
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	555 954		777 410		777 410
Remboursement de la dette à long terme	10 (	2 470 410)(	2 448 400)(	2 507 912)(	172 666)(	2 680 578)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	431 033)(	250 000)(	107 304)(	13 819)(	121 123)
Excédent (déficit) accumulé	12	787 978	475 680	610 938	40 746	651 684
Autres éléments de conciliation	13	119 825		4 197	989	5 186
	14	3 313 811	(2 222 720)	3 710 437	(49 578)	3 660 859
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	1 289 859		1 535 891	(9 875)	1 526 016

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	1 474 210	7 822 352	7 945 562
Débiteurs	2	9 823 825	9 650 243	9 707 970
Placements de portefeuille	3			
Autres	4		35 977	35 977
	5	11 298 035	17 508 572	17 689 509
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	31 951 630	43 395 040	45 611 835
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	3 807 608	7 959 152	8 119 703
	10	35 759 238	51 354 192	53 731 538
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(24 461 203)	(33 845 620)	(36 042 029)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	86 407 902	95 127 409	98 137 159
Autres	13	109 992	149 256	172 354
	14	86 517 894	95 276 665	98 309 513
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	3 250 780	3 657 724	3 687 451
Excédent de fonctionnement affecté	16	951 995	979 220	1 003 947
Réserves financières et fonds réservés	17	1 995 390	1 811 098	1 811 098
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	657 576)(	1 204 663)(	1 208 886)(
Financement des investissements en cours	19	(1 822 128)	(457 283)	(457 283)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	58 338 230	56 644 949	57 431 157
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	62 056 691	61 431 045	62 267 484

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	1.1	848 000	756 682
▪ Fins de prévoyance	1.2	29 048	29 048
▪ Assurance indemnité	1.3	14 441	9 491
▪ Projet Place de la Gare	1.4	17 637	17 636
▪ Projets novateurs - Matières résiduelles	1.5	3 746	14 138
▪ Situations d'urgence	1.6	66 348	125 000
	2	979 220	951 995
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	24 727	5 200
	4	1 003 947	957 195
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Aqueduc / Égoûts	5.1	586 759	454 330
▪ Promoteurs - Frais de gestion	5.2	175 157	192 164
▪ Entretien - Bâtiments municipaux	5.3	110 907	66 497
▪ Réserve environnementale - Matières résiduelles	5.4	116 514	94 080
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	431 424	639 134
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	261 186	444 914
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	100 000	100 000
Autres			
▪ Règlement 779 - Redevances produits	14.1	29 151	4 271
	15	1 811 098	1 995 390
	16	2 815 045	2 952 585

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	40 555 231
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	42 796 057

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	34 530 499	23 199 052
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	7 025 645	7 501 678
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	4 435 171	3 890 001
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	60 749	
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	46 052 064	34 590 731

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	18 489 905	20 191 173	20 202 457	20 202 457
Compensations tenant lieu de taxes	13	228 032	220 192	257 978	257 978
Quotes-parts	14				26 149
Transferts	15	1 155 421	1 096 820	1 276 055	1 280 976
Services rendus	16	492 928	362 845	714 685	832 736
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	2 453 615	1 778 455	2 239 704	2 239 704
Autres	18	160 141	120 000	322 793	367 991
	19	22 980 042	23 769 485	25 013 672	25 207 991
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				271
Transferts	22	2 593 492		1 299 349	1 299 349
Autres	23	100 087		249 550	249 550
	24	2 693 579		1 548 899	1 549 170
	25	25 673 621	23 769 485	26 562 571	26 757 161

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	3 307 041	3 472 832	97 930	3 570 762	3 623 905	3 542 333
Sécurité publique							
Police	2	2 301 988	2 360 666		2 360 666	2 360 666	2 263 849
Sécurité incendie	3	1 106 342	1 179 030	164 461	1 343 491	1 343 491	1 186 123
Autres	4	404 235	329 442	15 993	345 435	345 435	344 082
Transport							
Réseau routier	5	4 604 700	4 939 593	2 779 724	7 719 317	7 719 317	7 008 034
Transport collectif	6	380 586	380 586		380 586	380 586	362 510
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	1 895 200	1 755 643	1 554 584	3 310 227	3 310 227	3 236 833
Matières résiduelles	9	1 948 246	1 957 197		1 957 197	1 957 197	1 804 296
Autres	10	539 505	619 842	35 513	655 355	655 355	601 595
Santé et bien-être	11	15 000	34 419		34 419	34 419	13 343
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	821 684	781 070	18 769	799 839	799 839	722 046
Promotion et développement économique	13	11 500	2 100		2 100	2 100	1 500
Autres	14						
Loisirs et culture	15	3 136 198	3 332 304	266 134	3 598 438	3 627 934	3 272 670
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	1 074 540	1 110 386		1 110 386	1 182 363	796 168
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	21 546 765	22 255 110	4 933 108	27 188 218	27 342 834	25 155 382
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		4 933 108 (	4 933 108)			
	21	21 546 765	27 188 218		27 188 218	27 342 834	25 155 382

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	2 693 579	1 548 899	271	1 549 170
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	7 598 162)(	13 656 812)(	14 090)(	13 670 902)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	) (	35 977)(	) (	35 977)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	4 465 367	12 895 894		12 895 894
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	431 033	107 304	13 819	121 123
Excédent accumulé	6	491 402	538 313		538 313
	7	(2 210 360)	(151 278)	(271)	(151 549)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	483 219	1 397 621		1 397 621

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*